



Juillet 2022

RPS CHEZ TI : L'OS MAJORITAIRE BLOQUE L'ENQUETE

Depuis de nombreux mois l'Ugict CGT Degrémont Suez fait remonter des cas de surcharge (intensité et temps de travail démultipliés), de stress, de modes de management inappropriés, de mal-être au travail au sein de différents services de l'entité TI. Dans son rapport le médecin du travail indique clairement que les consultations sont nombreuses et que des salariés basés à la CB21 sont en souffrance.

Notre UES a vécu des moments intenses depuis 2 ans, cela a fragilisé le collectif et il nous semble important de ne pas attendre une nouvelle réorganisation pour agir.

L'Ugict CGT Degrémont Suez a à de multiples reprises porté ce sujet lors d'échanges avec la Direction, en CSE comme en CSSCT. Des actions ont été déployées suite à ces alertes.

Toutefois, après plusieurs mois, la situation des salariés de TI ne s'améliore pas. Nous ne pouvons pas regarder les salariés souffrir sans qu'aucune mesure concrète ne soit mise en œuvre.

C'est pourquoi l'Ugict CGT Degrémont Suez a déposé une motion lors du CSE de juin qui a été mise au vote à celui de juillet. Ce laps de temps ayant permis un échange intersyndical.

Cette motion consiste au recours à un expert externe et indépendant dont la mission serait de :

- α Réaliser une enquête sur les **Risques Psycho-Sociaux (RPS)** chez TI, comme cela a été le cas chez ITF (même métiers)
- α Être force de proposition et être partie prenante dans la mise en œuvre des actions d'amélioration de la Qualité de Vie au Travail par la réduction des Risques Psycho-Sociaux.
- α Proposer des mesures de prévention primaire (changements de l'organisation du travail), secondaire (prise en charge des situations d'exposition aux risques) et tertiaire (réparation des situations d'exposition)

L'Ugict CGT Degrémont Suez en a appelé à la responsabilité collective de l'ensemble des Organisations Syndicales et représentants du personnel en demandant à l'ensemble des élus présents d'apporter un vote positif à cette motion dans l'intérêt des salariés que nous représentons, de nos collègues et de leur santé.

Lors du CSE de juillet, 2 OS sur 3 ont validé l'enquête. Seule l'OS majoritaire, profitant de sa position hégémonique, a refusé que cette enquête soit menée. Ce qui implique que seules des mesures seront mises en place sur sollicitations de la Direction par les représentants du personnel.

L'Ugict CGT Degrémont Suez déplore ce refus. Nous étudions les possibilités existantes pour que des actions soient engagées. Nous restons attentifs et veillons à défendre au mieux les intérêts, la santé de l'ensemble des salariés de l'UES.

